

Rapport final

Clé de répartition AG14

Thomas Ammann
ch-direct
e-mail: thomas.ammann@utp.ch
tél.: + 41 31 359 22 52

Etat au 10 décembre 2015

1 Introduction

Le rapport final Clé de répartition (CR) Abonnements généraux (AG) 14 se limite à démontrer les nouveautés qui ont été introduites depuis la CR AG13.

Les clés de répartition calculées sont à chaque fois les suivantes:

- Numéro 8: CR AG 2^e classe
- Numéro 67: CR AG 1^{re} classe
- Numéro 69: CR AG surclassement

La «méthode2005» est présentée et discutée de façon détaillée dans le rapport final CR AG05. Les nouveautés introduites dans l'intervalle figurent dans les rapports finaux respectifs.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter le domaine protégé par mot de passe du site Internet utp.ch sous ch-direct > Clés de répartition > Clés de répartition des recettes > Abonnement général.

<http://www.utp.ch/ClerepAG>

2 Vue d'ensemble et valeurs de référence

Le calcul de la CR AG14 provisoire se fonde sur la méthode AG05 et se compose d'un quart de chacune des clés de base CB11, CB12, CB13 et CB14. Le tableau ci-après donne un aperçu des valeurs de référence de la CB correspondante.

L'objectif est d'atteindre 62'500 voyages par clé de base pour garantir un calcul des parts suffisamment précis. Cet objectif a été atteint pour chaque CB. Depuis l'introduction de la nouvelle feuille de voyages (CB12) et l'augmentation du taux de retour qui en a résulté, l'objectif est nettement dépassé pour un échantillon de la même taille.

		CB14	CB13	CB12	CB11
Clients AG (au 13.11.15)		444'420	448'088	443'768	438'268
Début de l'enquête		28.04.2014	29.04.2013	30.04.2012	02.05.2011
Etat des données Taxation		14.12.2014	15.12.2013	09.12.2012	11.12.2011
Calcul de la clé de répartition provisoire		25.11.2015	25.11.2014	01.12.2013	01.12.2012
Application de la clé de répartition définitive		01.12.2016	01.12.2015	01.12.2014	01.12.2013
Envoi	Nb. théorique	26'000	26'000	26'000	26'000
	Nb. effectif	26'292	26'294	26'445	26'516
Feuilles de voyage en retour	Nb. effectif	9'090	9'691	9'422	7'665
	Nb. effectif/envoi	34.57%	36.86%	35.63%	28.91%
Nombre de voyages	Nb. théorique	62'500	62'500	62'500	62'500
	Nb. effectif	80'844	85'181	81'916	71'042
	Ecart eff./théorique	29.35%	36.29%	31.07%	13.67%

Tableau 1: valeurs de référence des différentes clés de base

Le nombre total de voyages de l'échantillon est de 318'983, soit nettement au-dessus (+27.6 %) de l'objectif cumulé de 250'000. Le taux de retour a pu être amélioré entre les années de relevé 2012 et 2013. Il baisse par contre légèrement en 2014, mais se situe toujours un peu moins de 30 % au-dessus du chiffre théorique.

3 Exécution, nouveautés et problèmes

3.1 Relevé des voyages

Aucune nouveauté dans la constitution de l'échantillon ni dans la méthodologie de relevé.

3.2 Saisie des voyages

Aucune nouveauté

3.3 Taxation des relations

Aucune nouveauté

3.4 Calcul de la clé de répartition provisoire AG14

Aucune nouveauté

4 Travaux de finition

La présente clé de répartition AG14 est provisoire. Enquête, saisie et taxation sont terminés. De plus, les contrôles de qualité internes (voir chapitre 6) et les premiers travaux subséquents ont déjà été réalisés. Les points en suspens, qui seront réglés selon le processus standard après le calcul de la clé de répartition provisoire, sont énumérés ci-après:

- Trafic parallèle: répartition des parts des relations concernées entre les entreprises de transport (ET) correspondantes. Ces travaux ont déjà débuté et sont partiellement pris en compte dans la clé de répartition provisoire.
- Les déductions et les suppléments payés uniquement par les titulaires de titres de transport forfaitaires sont effectués sur les parts taxées.
- Les entreprises de transport qui ne participent que partiellement au champ d'application sous un même code ET subissent une correction correspondante.
- Contrôles de qualité externes.
- Modifications dans le champ d'application AG jusqu'à l'introduction de la CR définitive.
- Nouvelle pondération des chiffres d'affaires en fonction des données de vente actuelles.

En général, les différences attendues entre la clé de répartition provisoire et la clé définitive sont peu importantes. La part de chaque ET divergera plus ou moins selon l'impact des points ci-dessus.

5 Discussion des résultats

5.1 Modifications du champ d'application

Les modifications suivantes du champ d'application Abonnement général (T654) ont été neutres du point de vue de la clé de répartition. C'est-à-dire qu'elles n'ont pas eu d'influence sur la majorité des ET et qu'elles ont uniquement entraîné des transferts bilatéraux entre deux ET:

- Les deux ET 706 ETJB et 717 ALB ont été reprises par 801 PAG, qui a par conséquent reçu les parts concernées.
- Changement de la répartition des recettes pour Europaplatz de l'ET 052 BLS-gbs à 011 CFF.

Les adhésions et sorties suivantes ont eu pour effet une augmentation ou une diminution minime des parts des autres ET:

- Adhésion des ET 716 OBSM et 125 MVR-las.
Intégration aux clés de répartition 8 et 67.
- Introduction de la 1^{re} classe dans les ET 189 LNM et 66 NStCM
Adaptations dans la clé de répartition 67, intégration à la clé de répartition 69.
- Fusion de 130 MVR/HR et 131 MVR-mtgn.
La fusion a entraîné un élargissement du champ d'application «AG» et donc des adaptations des clés de répartition 8 et 67.

Les mutations sont effectuées tant pour la CR AG14 provisoire que pour la CR AG13 définitive dans la notice jointe «Clé de répartition AG14 provisoire». Les différences entre les deux CR sont dues aux nouvelles données brutes (remplacement de la CB10 par la CB14).

5.2 Données brutes

Les données brutes peuvent être examinées par les ET dans le cadre du contrôle de qualité (chapitre 6.2.2). A noter que la part peut augmenter dans les cas suivants:

- Une dernière année de relevé particulièrement bonne (CB14)
- Ou la suppression d'une année de relevé en-dessous de la moyenne (CB10)

Dans ce cas, la moyenne se rapporte à toutes les autres ET. Un résultat absolu identique pour une ET peut également entraîner une hausse des parts de la clé de répartition si la moyenne des autres ET baisse.

Ces explications sont évidemment valables en sens inverse dans le cas d'une baisse des parts de la clé de répartition.

6 Contrôles de qualité (CQ) AG14

6.1 Contrôles de qualité internes

Des contrôles de qualité internes sont effectués pour chaque clé de répartition. Jusqu'au mois de mai, les contrôles de qualité n'ont pas pu être effectués sur une base régulière du fait de restructurations et de changements de personnel dans le secteur Clés de répartition. Depuis lors, une vérification trimestrielle de la qualité de la saisie principale et de la taxation est réalisée par le chef de production ou sa suppléance. Les détails concernant la qualité de la CB14 seront publiés dans le rapport de qualité au printemps 2016.

6.2 Contrôles de qualité externes

6.2.1 Contrôles sectoriels

Compte tenu de la bonne qualité de la saisie principale et de la taxation des dernières années, le groupe de travail Clé de répartition AG a décidé en 2010 de n'effectuer le contrôle sectoriel plus que tous les deux ans.

Des contrôles sectoriels sont prévus d'ici fin février 2016 pour la CR AG14.

6.2.2 Contrôle par les ET

L'invitation aux visites sur place pour la CB14 sera envoyée avec la facture des coûts.

Nous prions les ET de profiter de la possibilité d'effectuer des visites sur place, ce qui nous permettra de continuer à améliorer la qualité de la production.

7 Coûts de production

7.1 Facturation

Au total, 645'000 francs seront facturés aux ET en janvier 2016. Ce montant comprend les postes suivants:

- | | |
|--|---------|
| • Coûts de production AG14 (jusqu'au 30.11.2015) | 425'000 |
| • Travaux subséquents AG 13 (à partir du 1.12.2014) | 60'000 |
| • Comptabilisation transitoire des travaux subséquents AG14 (dès le 1.12.2015) | 20'000 |
| • Contribution de couverture des coûts de Nemesis | 100'000 |
| • Contribution de couverture des coûts d'Abakus | 40'000 |

La répartition des coûts s'effectue sur la base de la clé de répartition des coûts AG14 séparée. Les factures ne seront envoyées qu'en janvier 2016 en raison du changement de système de comptabilité.

7.2 Contributions de couverture

Nemesis est la base de données de production de ch-direct dans laquelle les voyages collectés sont traités (saisis et taxés). Nemesis a été utilisé pour la première fois pour AG13, et des contributions de couverture seront prélevées jusqu'à son financement complet.

Abakus est la base de données de calcul de ch-direct. Les clés de répartition AG sont calculées avec les données brutes issues de Nemesis et d'autres données servant au pilotage. La première clé de répartition calculée avec Abakus a été AG09.

8 Perspectives

- En 2016, le secteur ch-direct deviendra une personne juridique à part entière sous la forme d'une association et ne fera ainsi juridiquement plus partie de l'Union des transports publics (UTP). La reprise des activités opérationnelles par le nouveau comité est prévue pour juillet 2016.
- Sous réserve d'une décision positive de la KMP, un essai pilote d'enquête téléphonique sera mené à partir de mai 2016 parallèlement à l'enquête AG traditionnelle. Les clients AG seront questionnés durant une année par téléphone quant à leur consommation. L'objectif de ce projet est de déterminer si l'enquête téléphonique convient à l'objectif. Une adaptation du processus d'enquête serait envisageable si cette méthode devait faire ses preuves. Celle-ci se fonde sur un test préalable effectué durant l'automne 2015 lors duquel des clients AG ont été interrogés par téléphone. Les résultats ont été prometteurs quant à la disposition à participer et à la plausibilité des voyages.
- Documentation: la refonte complète de la documentation du processus de production est en cours. Un concept de qualité a déjà été réalisé, il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016 et constituera désormais une référence pour le travail de production des clés de répartition.
- Selon le rapport final AG13, ch-direct prévoyait des événements dédiés à ses clients dans différentes villes en 2015 pour ses 10 ans. Ces manifestations ont été annulées en raison de la prochaine transformation de ch-direct en une association autonome.
- Le remplacement de Prisma par ZPS va entraîner de nouveaux défis pour la base de données de production «Nemesis». Les secteurs spécialisés échangent de façon soutenue avec

les responsables de la production afin d'anticiper les changements dans le processus de production ou dans «Nemesis».

- D'autres optimisations de Nemesis sont prévues pour AG16 (2.5.2016). Elles devraient permettre de réduire les coûts de production d'environ 20 000 francs par année.
- Une certification de Nemesis était prévue pour 2015. Elle a été repoussée à 2016 en raison de différentes adaptations effectuées ou prévues.
- Du fait de plusieurs réactions négatives de la clientèle, les CFF ont décidé de supprimer les clients avec le code Robinson 2 (ne souhaite pas de publicité) du set de données clients. Le nombre de clients disponibles pour l'échantillon de l'enquête AG15 diminue pour cette raison d'environ 10 000. Seuls les clients avec le code Robinson 3 (aucune transmission des données clients) en étaient exclus jusqu'ici.

9 Annexe

Date	3.12.2015
Version	1.0
Auteurs	Thomas Ammann, Florian Kuchen
Statut	Définitif
Adresse	L:\3 Direkter Verkehr\3.6 Verteilschlüssel\3.6.2 VS-Produktion\GA-Familie\9) Schlussberichte\GA14\GA14_Schlussbericht_f.docx